

Remise à niveau des professionnels

Auxiliaire de puériculture

FORMATION CONTINUE



Activités professionnelles AP en lien avec
l'arrêté du 10.06.2021 relatif à la
formation conduisant au DEAP

Objectifs et compétences visées

- Prendre connaissance et s'approprier le nouveau cadre réglementaire permettant la réalisation par l'auxiliaire de puériculture de soins en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier.ère puériculteur.trice ou sage-femme.
- Actualiser ses connaissances, faire évoluer ses pratiques et compétences professionnelles en vue d'adapter son accompagnement au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille.
- Expérimenter de nouvelles activités professionnelles

Infos pratiques



Publics concernés :

DEAP antérieur à 2021

Prérequis :

Aucun



Formation à :

Inter : Lyon / Valence

Intra : Sur site à la demande



Effectif :

Maxi : 8 places



Programme :

2 jours – 14 heures

Calendrier et Tarifs à la demande



Financement :

Dans le cadre de la formation continue

Contactez nos équipes pour plus d'informations

Programme

Journée 1

- Réglementation en lien avec le référentiel d'activités et le référentiel de compétences
- Notion de soins en situation aiguë et soins courants
- Pharmacologie et circuit du médicament
- Paramètres vitaux
- Oxygénothérapie
- Rôle de l'auxiliaire de puériculture dans l'aspiration endo-trachéale
- Traçabilité et transcription

Journée 2

- Rôle de l'auxiliaire de puériculture dans les soins liés aux dispositifs médicaux et appareillages
 - Soins d'entérostomie cicatrisée
 - Prélèvements non-stériles
- Le diabète et la glycémie capillaire
- Rôle de l'auxiliaire de puériculture dans l'éducation du patient

Méthode et outils pédagogiques

Pédagogie alternant apports théoriques et mises en situation :

- Théorie 50% - Travaux pratiques 50 %
- Mise à disposition de fiches pratiques et de documentation

Evaluation

Auto-évaluation en début et en fin de formation (attentes et évolution des connaissances)

Certification

Une attestation de formation et de validation des objectifs sera remise à l'issue de la formation.

Check-list de l'inscription

Bulletin d'inscription à compléter sur

www.ocellia.fr

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT :

Lyon : Service Formation Continue au
04 78 64 24 09

formation-continue.lyon@ocellia.fr

Valence : Service Formation Continue au
04 75 86 23 84

formation-continue.valence@ocellia.fr



OCELLIA est un établissement signataire de la charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap. Votre parcours de formation peut faire l'objet d'aménagement. Nous proposons un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap.

Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

Lyon - Grenoble - Valence
www.ocellia.fr

